

## **77<sup>ème</sup> Session du Comité régional de l'OMS pour l'Asie du Sud-Est**

### **New Delhi, 7-9 octobre 2024**

#### **Point 9.2 de l'ordre du jour : Renforcement de l'éducation et de la formation du personnel de santé dans la région (SEA/RC67/R6)**

Le Conseil International des Infirmières (CII) félicite l'OMS pour l'Asie du Sud-Est et les États membres pour leurs progrès en matière de formation du personnel de santé dans le cadre de la Décennie des ressources humaines pour la santé (RHS). Le CII souligne le rôle essentiel d'un personnel infirmier compétent dans la réalisation de la couverture sanitaire universelle (CSU) et des objectifs de développement durable (ODD). Les infirmières, en tant que piliers essentiels des systèmes de santé, se sont révélées vitales pour faire face aux récentes crises sanitaires. Pour répondre aux besoins futurs, nous devons relever les défis de la formation, de la réglementation et de la fidélisation.

#### **Le CII recommande plusieurs actions clés :**

- 1. Renforcer la formation en soins infirmiers :** Comme le soulignent les orientations stratégiques mondiales de l'OMS pour les soins infirmiers et obstétricaux, le CII préconise un programme d'entrée au niveau du baccalauréat pour les infirmières diplômées comme fondement de la formation en soins infirmiers. En outre, il convient de donner la priorité à l'enseignement fondé sur les compétences, en veillant à ce que les infirmières et les autres professionnels de santé soient formés sur la base d'aptitudes et de compétences réelles.
- 2. Renforcer l'enseignement interdisciplinaire :** L'intégration de l'enseignement interdisciplinaire est essentielle pour renforcer les systèmes de santé et favoriser le travail d'équipe entre les différents cadres de santé. Le CII soutient les initiatives qui encouragent la collaboration entre les infirmières et les autres travailleurs de la santé, en particulier dans le cadre des soins de santé primaires.
- 3. Garantir la qualité et la réglementation de la formation en soins infirmiers :** Une réglementation efficace des programmes de formation en soins infirmiers est

essentielle pour maintenir des normes de soins élevées. Le CII exhorte les États membres à établir et à appliquer des cadres réglementaires solides qui alignent la formation en soins infirmiers sur les priorités nationales en matière de santé.

4. **Développement professionnel continu (DPC) :** Le CII appelle à un investissement plus important dans les programmes de DPC afin de garantir que le personnel reste à jour, compétent et capable de répondre aux menaces sanitaires émergentes.
5. **L'investissement dans la formation infirmière en tant que moteur stratégique :** Le CII est préoccupé par le remplacement des infirmières diplômées et qualifiées par une main-d'œuvre qui ne dispose pas d'une formation et de normes réglementaires équivalentes, car cela pourrait nuire à la qualité des soins. Nous encourageons plutôt le développement continu d'une main-d'œuvre infirmière bien formée et bénéficiant d'un soutien adéquat.